



VENTE DE TERRAINS RÉSIDENTIELS PAR LA VILLE DE BÉCANCOUR DANS LES SECTEURS SAINT-ANGÈLE-DE LAVAL ET SAINT-GERTRUDE APPEL DE PROPOSITIONS

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, greffière de la Ville de Bécancour, que la Ville désire se départir de terrains vacants constructibles, dont elle est propriétaire, et qui ne sont plus requis à ses fins municipales, et ce, dans les secteurs Sainte-Angèle-de-Laval et Sainte-Gertrude.

Une mise à prix est établie pour chaque terrain et la vente se fait par appel de propositions sous forme d'enchère. L'ouverture publique des offres d'achat aura lieu le **mercredi 9 avril 2025 à 16 h**. À noter que les acquéreurs des terrains visés auront vingt-quatre (24) mois suivant la signature de l'acte de vente pour s'y construire.

Pour déposer une offre d'achat, vous devez suivre les directives du document intitulé : « Appel de propositions – Vente de terrains appartenant à la Ville de Bécancour », comprenant les fiches descriptives des lots et les formulaires d'offres d'achat, lequel est disponible sur le site Internet de la Ville au www.becancour.net, sous l'onglet « Citoyens », dans la section « Développement résidentiel ».

Pour toute question relative à cet appel de propositions, veuillez communiquer avec la Direction du greffe et des affaires juridiques et pour toute question relative aux usages et normes urbanistiques applicables pour ces lots, veuillez communiquer avec la Direction de l'urbanisme et de l'environnement, aux coordonnées mentionnées sur le site Internet de la Ville et à l'article 2 du document d'appel de propositions.

Ville de Bécancour, le 19 mars 2025.

M^e Isabelle Auger St-Yves
Greffière de la Ville